

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD135

présenté par  
Mme Marsaud, rapporteure

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« à »

les mots :

« au 2° de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.